



Randonnées en Neste Barousse

LA PLAINE DE LESPONNE



DURÉE
2h30mn



DÉNIVELÉ
24m



DISTANCE
8,8km



DIFFICULTÉ
Facile

La Plaine de Lesponne

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : Parking du lac du Hourquet à Aventignan

Coordonnées GPS : N43° 04.364' E0° 31.396'

Balade en plaine et sans difficulté pour découvrir divers aménagements autour du thème de l'eau.

Vous quittez le parking du **Hourquet** par la passerelle pour en rejoindre une autre sur la droite. Cheminez entre lac et rivière et rejoignez à gauche la petite route jusqu'à **Bataille**.

A droite vous suivez le chemin qui vous mène à **Lesponne**.

Prendre à droite et tournez à gauche un peu plus loin dans un sentier qui vous dirige vers le **Bout du Lac**.

A cet endroit vous avez la possibilité de contourner le lac par la droite ou par la gauche pour rejoindre le site des **Ocybelles**.

Le tour des installations s'imposent pour découvrir le fonctionnement de la piscine biologique.

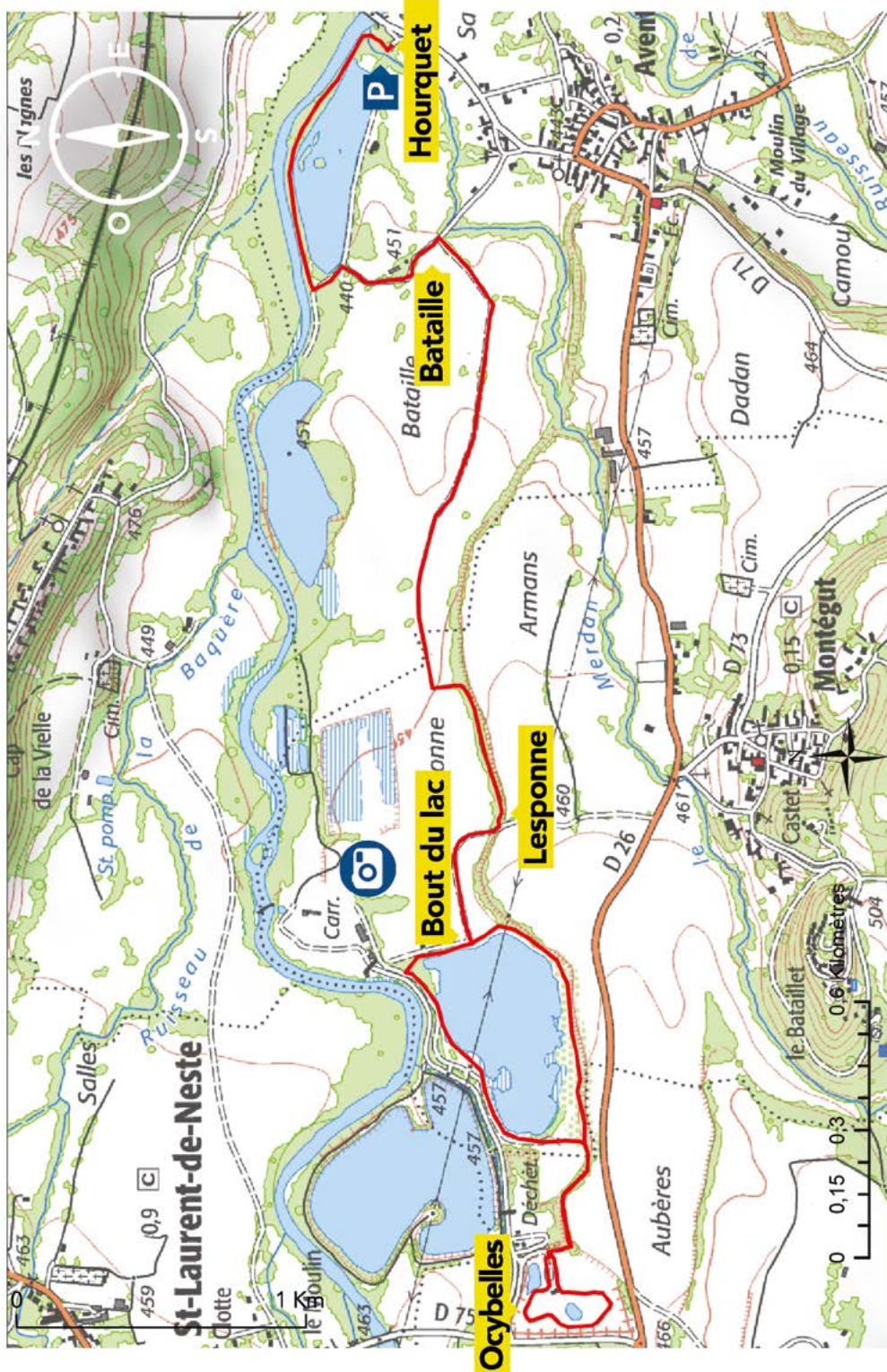
Le retour s'effectue aussi à votre convenance pour rejoindre Aventignan et le parking du Hourquet

Liaisons

à **Hourquet** vers Mazères de Neste et Saint-Paul

aux **Ocybelles** vers Nestier et Saint-Laurent-de-Neste

à **Lesponne** vers Montégut



A DÉCOUVRIR : CARRIÈRES DE MONTÉGUT

Il y a multiples façons de réhabiliter les anciennes carrières de sables, cailloux et granulats. Soit elles sont à sec, soit elles sont en eau et c'est le cas à proximité de la rivière La Neste. Elles peuvent être réaménagées en bassin de réalimentation, en stockage d'eau, en bassin d'épuration d'eaux, pour l'aquaculture, la pisciculture, en zone de pêche de loisirs, en bassin nautique, etc... Ici vous découvrirez un bassin aménagé en piscine biologique et une zone écologique ou un biotope a permis de recréer un espace pour des espèces animales.

Randonnées en Neste Barousse

LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR :

- 1- Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassons et ramportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6- Ne dégradons ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet !
- 8- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux
- 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservons nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée !

Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

